

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 19 décembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 12 décembre 2023

N°2023_D46 : Décision modificative n°4

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, TONON Yannick

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; KAMILLE Abou-kanh.

Absents donnant procuration :

RUIZ Benoit, donne procuration à TONON Yannick.

Benoit MILHET, a été nommé secrétaire de séance.

Afin de régler des charges exceptionnelles en raison de la condamnation concernant le dossier Terre Hautaniboul/Commune de Boissezon, Le Conseil Municipal décide de faire des réajustements du budget communal en section de fonctionnement. Voir tableau joint en annexe.

Fait à Boissezon le 19 décembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 19 décembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.